

2053. Avez-vous été transféré dans le service public, de Winnipeg à Ottawa?—  
Oui.

2054. De quelle façon?—J'ai été transféré par ordre du ministre. Lorsque M. Dewdney est devenu ministre, j'étais son messenger au Nord-Ouest. Il m'a fait transférer de Winnipeg à Régina.

2055. Vous étiez son messenger spécial dans ce pays?—Oui.

2056. Vous y êtes allé en 1882 quand M. Dewdney y est arrivé?—Non.

2057. Quand?—J'ai quitté Winnipeg en 1882 pour aller avec le bureau qui était transféré de Winnipeg à Régina.

2058. Comment se fait-il que vous vous trouvez à Ottawa?—Je suis venu par le chemin de fer, je suppose. Transféré à Régina en juillet, 1882, j'y restai jusqu'au 1er novembre, 1888, et de là on m'a envoyé ici.

2059. Que faisiez-vous à Régina?—J'y étais le messenger de M. Dewdney qui occupait les positions de Commissaire des Sauvages et de lieutenant-gouverneur.

2060. Que faisiez-vous comme messenger?—Tout ce qu'on me demandait de faire.

2061. Quelle sorte de services étiez-vous tenu de rendre?—Les services exigés d'un messenger.

2062. Que faisiez-vous le matin?—J'allais au bureau, je le nettoyait et j'en prenais soin. Puis, j'allais au bureau de poste, je recevais le courrier que je distribuais aux employés. Je travaillais ensuite pendant la journée à mettre les lettres aux dossiers que je devais déposer aux lieux assignés; je copiais les lettres et je restais au bureau jusqu'à ce que l'ouvrage fut terminé.

2063. Vous n'aviez aucun service en dehors du bureau?—Aucun.

2064. Vous n'aviez rien à faire hors du bureau?—J'allais et venais, portant des dépêches télégraphiques et les lettres au bureau de poste.

2065. Mais vous n'aviez, en dehors de votre travail de bureau, aucun autre ouvrage à faire?—Quelle espèce d'ouvrage?

2066. C'est ce que je veux que vous me disiez?—Si vous me questionniez clairement, je vous donnerais probablement les informations désirées.

2067. Vous avez été transféré à Ottawa en 1888?—Oui.

2068. M. Dewdney était alors ministre de l'Intérieur?—Oui.

2069. Où demeurez-vous?—Chez M. Dewdney.

2070. A quelle heure venez-vous au bureau ici?—D'habitude vers neuf heures et demie.

2071. A quelle heure en partez-vous?—En même temps que le ministre.

2072. Quand part-il?—A quatre heures, quatre heures et demie ou cinq heures; la plupart du temps, il sort du bureau après six heures. Il laisse le bureau plus souvent à sept heures qu'à quatre.

2073. Vous êtes, en quelque sorte, le serviteur personnel de M. Dewdney?—Je suis son messenger spécial. C'est sous cette désignation qu'on me connaît.

2074. Vous travaillez à sa résidence?—Certainement. J'y demeure. J'y suis chez moi. Je n'y travaille que lorsque je me suis acquitté de mes devoirs d'office, avant d'aller au bureau ou après en être revenu. C'est mon domicile.

2075. Si quelqu'un des autres employés du ministère de l'Intérieur venait ici affirmer que vous n'êtes jamais plus qu'une heure ou une heure et demie par jour au bureau, que diriez-vous?—Je dirais que cela n'est pas.

2076. N'agissez-vous pas généralement comme domestique ou homme à tout faire chez le ministre?—Oui; mais cela n'intéresse aucunement le gouvernement.

2077. Vous servez à table?—Oui.

2078. Vous cirez les chaussures?—Je fais tous les ouvrages de la maison.

2079. Vous cirez les bottes; il n'y a pas de déshonneur à cela, je le fais moi-même?—Oui.

2080. Vous lavez les châssis?—Oui.

2081. Vous êtes le sommelier et le serviteur particulier de M. Dewdney?—Oui; hors des heures d'office, mais non pas pendant ce temps.

2082. Voulez-vous jurer que vous êtes constamment au bureau pendant les heures d'office?—J'y suis la plupart du temps, sauf lorsque M. Dewdney travaille